



ARRÊTE MUNICIPAL temporaire n° 30/2026

Portant autorisation d'occupation du domaine public et
réglementation temporaire de circulation à l'occasion de
travaux **rue de Hoerd.**

Le Maire de la commune d'ECKWERSHEIM,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2212-1 et suivants relatifs aux pouvoirs de police du Maire ;

VU le Code de la Route ;

VU la demande présentée par la **société PONTIGGIA avec siège sis à 67727 HOERDT, 16 rue du Travail**, (ci-après « l'opérateur ») concernant une intervention d'enfouissement de câbles sous trottoir à l'adresse susvisée ;

CONSIDÉRANT que ces travaux nécessitent une autorisation d'occupation du domaine public ainsi qu'une réglementation temporaire de la circulation afin d'assurer la sécurité des intervenants et des usagers de la voie publique ;

ARRÊTE :

- Article 1 : Objet

L'opérateur est autorisé à occuper le domaine public aux fins de réalisation des travaux susmentionnés. La circulation sera temporairement réglementée sur la voie située rue de Hoerd.

Le stationnement demeure autorisé.

- Article 2 : Période d'intervention

Les travaux auront lieu sur la période du 29 juin 2026 au 13 juillet 2026, de 07h30 à 17h00, selon l'avancement du chantier. Durant cette période, la réglementation temporaire prévue au présent arrêté sera applicable.

- Article 3 : Réglementation de la circulation

Pendant le temps nécessaire à l'intervention :

-La vitesse de circulation sera **limitée à 20km/h.**

-Sur toute l'emprise du chantier, le stationnement demeure autorisé.

-Les piétons et les cyclistes seront invités à se rendre de l'autre côté de la chaussée afin d'assurer leur sécurité.

- Article 4 : Signalisation

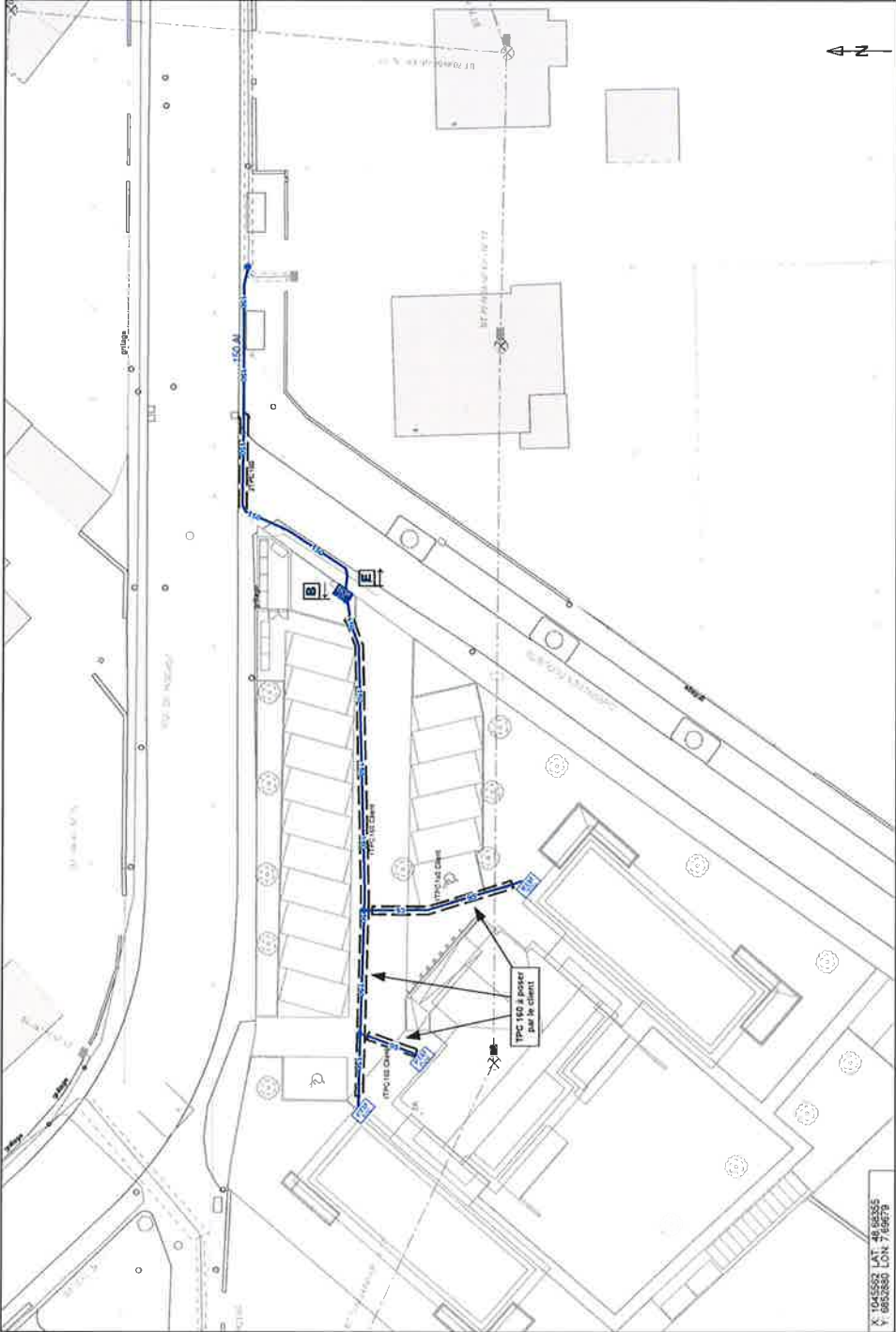
L'opérateur est chargé de mettre en place, maintenir en bon état et retirer à l'issue des travaux l'ensemble de la signalisation temporaire réglementaire.

- Article 5 : Ampliation du présent arrêté est adressée :

- à M le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Mundolsheim
- à la Brigade territoriale de contact de Strasbourg
- à la société PONTIGGIA

A ECKWERSHEIM, le 16 juin 2026

**Le Maire,
Julien BORNERT**



PLAN PROJET

Plan 2025619053A1 du 05.08.2025 (VAR1)

Édité par :
DURBAN Paul Allan

Format :
630*297mm (A4*2)

Plan N° :
A1

Édité le :
5 août 2025

Échelle :
1/250e

Commentaires

BT 150 AI C13 à quai

50 m

A1

BT 150 AI C13 à quai

50 m

Affaire N°2025619053

ECKWERSHEIM - 2 RUE DE HOERDT -

Nouveau raccordement - SCI EMA

Interlocuteur :
Paul Allan DURBAN

Entité :
IR

o - usage limité - reproduction interdite sans autorisation.

Client peut en savoir plus sur le site de l'entreprise et sur le site de l'entreprise.

STRASBOURG
ELECTRICITE
RESEAUX

LEGENDE

Connexion

Boite de dérivation BT

Boite de réseau BT

Coffret

REMBT 6DI (600)

REMBT 4DI (300)

ECP2D

Câble

BT souterrain 150 AI

BT souterrain 95 AI

Connexion EP

Câble EP

Fourreau TPC

Scannez ce QR code pour
obtenir des informations
complémentaires des élé-
ments représentés

Océide - Plan 2025619053A1 du 05.08.2025 (VAR1) pdf